

Dijon le 30 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'État le vendredi 10 mai 2024

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous trouverez ci-après la liste des services de l'État en Côte-d'Or fermés exceptionnellement le vendredi 10 mai 2024.

- Préfecture
- Sous-préfecture de Beaune
- Sous-préfecture de Montbard
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté (DREAL)
- Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté (DREETS)
- Rectorat de l'Académie de Dijon et services de l'éducation nationale de Côte-d'Or



Service régional et départemental de la